

Club Jurassien commentaires sur les comptes au 31 décembre 2022


L'exercice 2022 boucle par une perte de CHF 1'416.89 contre une perte de CHF 3'330.68 en 2021, soit une différence de CHF 1'913.79. La fortune ou le capital de l'Association s'élève à CHF 44'760.94 au 31 décembre 2022.

A la demande du comité, nous avons soldé tous les avoirs déposés à l'UBS, soit les comptes personnel, d'épargne ainsi que les titres en dépôt. Ces montants ont été versés à la BCN.

Les principales différences d'un exercice à l'autre sont :

- Compte N° 4415 « Dons abonnements Rameau de Sapin » a été créé dans le système Fairgate. Les autres années, les dons étaient compris dans le compte N° 4120 « Abonnements des non-membres ». CHF 782.00 en 2022.
- Compte N° 3010 « Assemblées cantonales ». L'Assemblée générale du mois de mars 2021 n'a pas eu lieu en présentiel ce qui explique cette différence CHF 640.00.
- Compte N° 3040 « Frais divers ». En plus des cotisations à Ecoforum de CHF 150.00, nous avons payé CHF 1'066.40 à la Serrurerie Romang pour la table d'orientation au Rocher de Tablette.
- Compte N° 3110 « Frais d'impression ». Economie de CHF 1'063.15 due au nombre de pages du Rameau de Sapin.
- Compte N° 3140 « Frais administratifs » CHF 850.00. Ce montant correspond à l'achat et aux réparations de l'ordinateur du rédacteur du Rameau de Sapin.

La caissière :


Danielle Robert-Tissot

Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2022 du Club Jurassien

Conformément au mandat qui a été confié à la Section Soliat, nous avons vérifié, en présence de notre caissière, Madame Danielle Robert-Tissot, les comptes du comité central du Club Jurassien, en date du 1^{er} mars 2023, à son domicile à La Chaux-de-Fonds.

L'ensemble des pièces comptables nous a été mis à disposition et nous avons constaté l'exactitude des chiffres par sondages, du bilan et du compte de pertes et profits.

L'exercice 2022 a été bouclé au 31 décembre par une perte de CHF 1'416.89, pour un total de bilan de CHF 95'470.35.

La fortune de l'Association s'élève à CHF 44'760.94 au 31 décembre 2022.

Nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés en donnant décharge à la caissière et au comité central.

Nous remercions le caissière, Madame Danielle Robert-Tissot, pour l'excellente tenue de ses comptes et pour les nombreux détails qu'elle nous a fournis.

La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} mars 2023



Sandrine Ruffieux

Les vérificateurs :



Grégoire Monnier